



Controle alcootest positif en suisse avec recidive

Par **didfer**, le **18/10/2012** à **20:34**

Bonjour,

le 28 09 2012 a geneve,j ai ete controle positif a l alcoometre par la police genevoise j ai ete mi en garde a vue prise de sang ex . le lendemain, j ai ete recu par le procureur qui m a annonce que j etai recidiviste et en sursis depuis moin de 3 ans d une peine pecuniaire de 20 jours amende. de ce fait ,je devai payer cette peine,plus une seconde de 41 jours amende pour les faits du 28 09 et ce sans sursis . d apret ces premiers calcul ,la somme serai de 7500 chf plus 550 chf d amende et750 chf de frais de procedure ,ce qui est ENORME . ma question est si, avec laide d un avocat je fesai opposition a l ordonnance de condannation, j avai une chance de reduire la facture et dans quelle proportion

Par **Tisuisse**, le **18/10/2012** à **23:02**

Bonjour,

Il vous faut voir ça avec un avocat suisse.

Etant récidiviste, je ne suis pas certain que le tribunal pénal cantonal de Genève apprécie votre demande mais c'est vous qui voyez.